

Séance du 20 novembre 2020

L'an **Deux Mil Vingt**, le **Vingt Novembre**, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de **VILLAGES DU LAC DE PALADRU**, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Paladru sous la présidence de M. Denis CARRON, Maire.

Date de convocation : 13 Novembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Denis CARRON, Ernest ORTIZ, Henri PRIETO, Christiane COLLOMB, Daniel SEYVE, Céline DE NARDI-CANTELE, Jérôme FOROT, Marceline BOUJU, Gilles TOUBLANC, Marie-Noëlle LEGARCON, Nicolas ROQUE, Lionel SEIGLE-VATTE, Carole GALLIN, Kevin BLACHON.

Nombre de conseillers représentés : 3

Janine GARIN (Pouvoir à Christiane COLLOMB), Laurence CHANEL (Pouvoir à Carole GALLIN), Carole FABBRI (Pouvoir à Carole GALLIN).

Nombre de conseillers absents : 2

Françoise FERNANDEZ, Alexandre MEUNIER-BEILLARD.

Secrétaire de séance : Henri PRIETO.

Monsieur le Maire demande au Conseil s'il a des observations sur le précédent compte rendu. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1 – TARIFS 2021.

TARIFS CANTINE GARDERIE AU 01.01.2021.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs cantine et garderie scolaires pour les écoles élémentaires de Paladru et de LE PIN, comme suit à compter du 1^{er} Janvier 2021 :

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	ECOLES PALADRU et LE PIN	
		CANTINE	GARDERIE de l'heure
CANTINE repas enfants	Jusqu'à 550	3.90 €	1.30 €
	551 à 850	4.10 €	1.40 €
	851 à 1150	4.30 €	1.50 €
	1151 à 1500	4.50 €	1.60 €
	Plus de 1500	4.70 €	1.70 €
CANTINE : repas enfant extérieur			5.00 €
CANTINE : repas adulte			5.40 €
GARDERIE : enfant extérieur			2.00 €/heure

TARIFS PLAGES PALADRU.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs d'entrée à la Plage de Paladru à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- | | |
|---|-----------------|
| ▪ Entrée adulte : | 3.50 €. |
| ▪ Entrée enfant (3 à 11 ans) : | 2.00 €. |
| ▪ Carte 10 entrées adulte : | 30.00 € |
| ▪ Carte 10 entrées enfant (3 à 11 a.) : | 15.00 € |
| ▪ Carte annuelle (à partir 3 ans) : | 7.00 € |
| ▪ COLLECTIVITE adultes : | 3.00 €/personne |
| ▪ COLLECTIVITE enfants : | 1.50 €/personne |

TARIFS CIMETIERES.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs des cimetières municipaux à compter du 1^{er} janvier 2021 :

PALADRU		Durée	Tarif
Concession cimetière	Le mètre carré	30 ans	168.30
Concession cimetière	Le mètre carré	50 ans	260.10
LE PIN			
Concession cimetière	La concession	30 ans	224.40
Case Colombarium	0.50x0.50x0.50	15 ans	255.00
Case Colombarium		30 ans	510.00
Cavurne (au sol)	0.60x0.60x0.50	15 ans	255.00
Cavurne		30 ans	510.00

TARIFS LOCATION SALLES AU 01.01.2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs de location des salles à compter du 1^{er} janvier 2021 :

SALLE PALLAS

✓ Particuliers :

. week-end :

○ Période du 1^{er} mai au 30 septembre : . Grande salle : 1 900.00 €

. Petite salle : 1 200.00 €

○ Période du 1^{er} octobre au 30 avril : . Grande salle : 950.00 €

. Petite salle : 750.00 €

. journée : . Grande salle : 550.00 €

. Petite salle : 300.00 €

. ½ journée : . Grande salle : 350.00 €

. Petite salle : 200.00 €

✓ Associations (Petite salle) :

. Week-end (vend 14 h à Lundi 8h) : 425.00 €

. Journée (lundi au jeudi) : 200.00 €

. Forfait mise à disposition si gratuité : 125.00 €

✓ Associations (Grande salle) :

. Journée : 450.00 €

. Week-end : . du 01.05 au 30.09 : 900.00 €

. du 01.10 au 30.04 : 600.00 €

✓ Entreprises :

. Grande salle : 550.00 €

. Petite salle : 400.00 €

✓ Location vaisselle : . 5.00 € les 10 couverts

SALLE SAINT MICHEL

✓ Particuliers :

. week-end : . Grande salle : 500.00 € . Petite salle : 250.00 €

. journée : . Grande salle : 200.00 € . Petite salle : 70.00 €

. ½ journée : . Grande salle : 100.00 € . Petite salle : 40.00 €

✓ Associations communales et intercommunales du tour du Lac :

. Week-end : 175.00 €

. Journée (lundi à jeudi) : 75.00 €

. Forfait mise à disposition si gratuité : 75.00 €

✓ Associations extérieures :

. Week-end : 300.00 €

. Journée : 250.00 €

✓ Entreprises : . Grande salle : 250.00 € . Petite salle : 150.00 €

✓ **LOCATION MATERIEL A EMPORTER :**

- . 10 tables et 40 chaises : 35.00 €
- . 15 tables et 50 chaises : 45.00 €
- . 20 tables et 80 chaises : 55.00 €
- . Plus de 10 tables et 80 chaises : 75.00 €

SALLE CARRE ARS

✓ **Particuliers :**

- . week-end : . Grande salle : 650.00 € . Petite salle : 350.00 €
- . journée : . Grande salle : 450.00 € . Petite salle : 250.00 €
- . ½ journée : . Grande salle : 290.00 € . Petite salle : 150.00 €

✓ **Associations communales et intercommunales du tour du Lac :**

- . Week-end (vend 14 h à lundi 8h) : 225.00 €
- . Journée (lundi au jeudi) : 100.00 €
- . Forfait mise à disposition si gratuité : 100.00 €

✓ **Associations extérieures :**

- . Journée : 310.00 €
- . Week-end : 500.00 €

✓ **Entreprises :** . Grande salle : 350.00 € . Petite salle : 200.00 €

SALLE DOMINO

- ✓ La salle à usage de cantine scolaire n'est plus mise à disposition des particuliers ou des associations.

TARIFS COMMUNS AUX SALLES:

- **LOCATION :** 15.00 €/heure – pour salles Carré Ars – St Michel – Annexe Mairie.
- **ACTIVITES HEBDOMADAIRES (2 h. maximum) :** 10.00 € - pour salles Carré Ars – St Michel – Annexe Mairie.

➤ **CAUTIONS**

- ✓ **Caution location salle :** 1 000.00 €
- ✓ **Caution nettoyage :** 500.00 €
- ✓ **Caution vaisselle :** 250.00 €

➤ **PRET MATERIEL GRATUIT :**

- **Sonorisation :** Caution de 500.00 €
- **Congélateur (roulant) :** Caution de 500.00 €

TARIFS REMPLACEMENT VAISSELLE OU MATERIEL :

	Prix de remplacement
Assiettes plates	3,62
Assiettes à dessert	2,14
Verres à eau	0,43
Verres à vin	1,70
Flutes	1,67
Fourchettes	1,41
Couteaux	1,77
Cuillères à café	0,86
Cuillères table	1,41
Tasses à café	0,98
Pichets	5,88
Corbeille osier	2,02
Corbeilles osier	1,89
Louche	6,60
Araignée	17,48
Ecumoire	4,55
Fourchettes 2	9,12
Tire bouchons à	4,56
Couteaux pain	3,84

	Prix remplacement SUITE
Couteaux service	38,40
Faitouts	55,20
Passoires	62,40
Saladiers	4,75
Plateaux	7,82
Casier plat	16,56
Casier à couverts	14,40
Casier pour	16,08
Casier à flutes	43,20
Casier à verres	22,80

Le Conseil précise que pour les locations reportées en 2021 en raison de la crise sanitaire, les tarifs 2020 resteront applicables. Il décide également que la mise à disposition de toutes les salles est gratuite pour : Comité des Fêtes Paladru et Le Pin – Club du 3° Age Paladru et Le Pin – Sou des Ecoles Paladru et Le Pin – Don du Sang Paladru et Le Pin – Comité de Jumelage – Ars’Scène.

TARIFS CONVENTIONS LOCATIONS AU 01.01.2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l’unanimité, fixe comme suit les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021 :

CONCESSIONS :

- Concession RESTAURANT PLAGE + Logement : 22 000.00 € /an. Payables en 4 fois en Juin, Juillet, Août et Septembre.
- Concession EQUIPEMENTS PLAGE : 600.00 € / an.
- Concession CAMPING Calatrin : 11 782.00 € / an. Payables en 4 fois en Juin, Juillet, Août et Septembre.
- Location AVIRON : 2 000.00 € / an. Payable en 2 fois en juin et novembre
- Location YACHT CLUB (Grange Clavel) : 500.00 € / an.

LOCATIONS PAR MOIS:

Appartement urgence Le Pin charges comprises :	250.00 €
Appartement école St Pierre	397.80 €
Charges chauffage	90.00 €
École appartement n° 1- 60 m2	326.40 €
appartement n° 2 – 99 m2	481.40 €
Charges chauffage	90.00 €
Appartement Camping Le Calatrin location mensuelle :	459.00 €
Location chalet plage 60 m ² :	239.70 €
Location studio plage 72 m ² :	260.10 €
Appartement poste 87 m ² location mensuelle :	326.40 €
Acompte charges	100.00 €
Rez-de-chaussée local ancienne poste	153.00 €
Acompte charge chauffage	70.00 €
Maison de la pêche rez-de-chaussée :	153.00 €
• Logement n° 1 :	102.00 €
Charges chauffage:	25.00 €
• Logement n° 2 :	81.60 €
Charges chauffage:	25.00 €
• Logement n° 3 :	81.60 €
Charges chauffage:	25.00 €
Maison Rue de la Morgerie (maison Seillet) :	772.10 €
Maison Rue de la Morgerie (maison Vacher) :	772.10 €

LOCATION PAYÉES PAR LA COMMUNE :

- Terrain Clavel pour parking plage par an : 500.00 €

TARIFS DIVERS AU 01.01.2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021 :

CONGÉLATEUR

- Petite case :	96.00 €
- Grande case :	122.40 €
- Location case au mois occasionnelle :	15.30 €

CADASTRE : - La reproduction cadastrale : 2.50 €

DROIT DE PLACE : - Le mètre linéaire : 2,00 €

TÉLÉALARME : - Location par mois appareil RTC 33.00 €

- Location par mois appareil GPRS 36.00 €

2 – TRAVAUX VOIRIE ROUTE DU BELVÉDÈRE ET IMPASSE BELLEVUE A PALADRU

Certaines parties des routes de ces deux lieux de la commune sont à refaire, soit 130m linéaires, Jérôme FOROT qui a déjà un estimatif de la DDE de 29 627.95, demande au Conseil de pouvoir consulter et demander des devis à d'autres entreprises, l'appel d'offres n'étant obligatoire qu'à partir de 40 000 €. Accord de principe du Conseil à l'unanimité.

3 - MISE EN PLACE DE POTELETS SUR LE TROTTOIR DEVANT LA BOULANGERIE DU PIN

Les locataires de la boulangerie ont constaté que des véhicules stationnent sur le trottoir devant leur commerce, obligeant les piétons à passer sur la route et se mettre en danger.

La boulangère a donc écrit à la Mairie (Monsieur le Maire donne lecture de ce courrier) pour lui expliquer. Il a été proposé d'installer des potelets sur le long du trottoir pour empêcher tout stationnement. Nous attendons la réponse de M. Durand, propriétaire de la boulangerie ; Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

4 – TRAVAUX ENS MARAIS DE CHASSIGNEU

Une subvention de 72,78 % a été accordée par le département plus 2000 € pour l'entretien. D'autres subventions sont attendues pour divers travaux.

Devis COMTE FLORET Elagage : 650 € ttc

Devis EMPLOIS VERTS : 309.21 € (non assujetti à la tva)

Devis PARES Elise : 600.00 ttc

Dans l'avenir, Céline DE NARDI-CANTÈLE demande au conseil de réfléchir à la remise en état du lavoir jouxtant le marais.

5 – MODIFICATION RÉGIES CANTINE ET GARDERIE ;

Ernest ORTIZ explique comment pourraient se faire à l'avenir les règlements de la cantine et de la garderie dont la mise en place pourrait intervenir au début de l'année 2021. Ainsi les régies seraient supprimées.

6 – DEMANDE D'ANNULATION DE LOYERS DE COMMERCES

Monsieur le Maire propose, compte tenu de la crise sanitaire, d'annuler les loyers de commerces propriétés de la commune, pour le mois de novembre. Pour les mois suivants la question sera revue par le Conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité

7 – NOMINATION REPRÉSENTANTS PROGRAMME LEADER

LEADER est un programme européen qui permet, par l'intermédiaire du Pays Voironnais, d'obtenir des subventions pour différentes opérations.

Après la commune de BILIEU, VILLAGES DU LAC DE PALADRU doit élire son représentant. Kevin BLACHON se porte volontaire ; il est donc élu à l'unanimité du Conseil.

8 - CONTRAT AMBITION REGION N° 2 ET BONUS RELANCE

Ce contrat concerne les communes de moins de 20 000 habitants. Les subventions à hauteur de 50 %, peuvent aller pour des projets de 2000 à 200 000 € qui doivent être déposés avant le 1^{er} mars 2021 ; commencement des travaux le 30 juin 2021.

9 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Commission Communale Ecole : Kevin BLACHON présente un projet d'installation de lavabos supplémentaires à l'école du PIN qui demande l'intervention de plusieurs corps de métier et de l'isolation des WC extérieurs :

Des devis ont été demandés :

Maçonnerie : SARL GMB – LE PIN – 930,43 € TTC

Plomberie-électricité : entreprise CLIM PAC maintenance – LE PIN – 5820 € ttc

Plaquiste : entreprise BREDA – VAL DE VIRIEU – 2520 € ttc

Total : 9300.43 €

L'exécution des travaux est prévue la 1^{ère} semaine des vacances scolaires de décembre.

Commissions intercommunales

Sujets abordés par Céline DE NARDI-CANTÈLE

- loisirs vélo
- locoactive
- tennis couverts le PIN – projet de pose de panneaux photovoltaïques (porté par 4 communes)
- Rezo pouce : adopté par 4 communes ; dossier suivi par Céline DE NARDI-CANTÈLE
- Le compacteur actuellement vers le terrain de foot de Paladru sera évacué à la déchèterie du Pin

Denis CARRON

- remplacement des ampoules de l'éclairage par des LED avec récupération des vieilles ampoules ; 10 ampoules pour débiter et 10 autres en 2022.
- problématique vélos autour du lac
- Foot : Monsieur CARRON fait une fois de plus le constat d'une très mauvaise ambiance entre les différents clubs autour du lac (ASCOL et Club de Bilieu). De nouveaux dirigeants ont été nommés à la tête de l'ASCOL
- Présentation du projet d'acquisition d'un broyeur pro pour les 4 communes du tour du lac, car les déchèteries n'acceptent plus nos déchets verts qui devront être mis dans des bennes prévues pour les usagers privés.

10 - DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER :

Daniel SEYVE présente au Conseil les différentes ventes soumises à une DIA.

Maison et parcelles de terrain, route de Virieu au PIN : 162 000 €

Maison impasse de la Feydelière à Paladru : 219 000 €

Maison et terrain 719 route de St Pierre à Paladru : 307 000 €

Parcelles de terrain 509 route de Chassignieu au PIN : 125 000 €

La Commune renonce à exercer son droit de préemption.

11 - QUESTIONS DIVERSES

La commission DRH a reçu 6 candidates pour un poste supplémentaire de secrétaire. Mme Annaëlle LARMARAUD, 25 ans, domiciliée à Voiron, a été retenue.

Elle débutera avec un CDD de 6 mois le 1^{er} décembre prochain à Paladru et recevra une formation par les secrétaires titulaires. Elle sera ensuite polyvalente entre les mairies de Paladru et du Pin.

Une délibération sera prise ultérieurement pour établir ses horaires.

Prochaine réunion Maire/adjoints : le mardi 1^{er} décembre à 20 h 30 au PIN

Prochaines réunions du Conseil Municipal à 20 h 30 en Mairie de Paladru :

Le vendredi 11 décembre 2020

Le vendredi 22 janvier 2021

Le vendredi 26 février 2021

Le vendredi 26 mars 2021

Fin de séance 23 h